

DES DELEGUES NATIONAUX



Saison 2024/2025

Procès-verbal N°6

Réunion du :	Lundi 03 février 2025
Animatrice :	Yveline LALLIER
Présents :	Daniel CAMUS - Alain DEBINSKI - Michel GENDRE - Roger PRAT - Jean-Marie BECRET et Didier DE MARI
Excusés :	
Assiste :	Laurent VAICHERE - Christine BATTIAU

1. COMPTE RENDUS DES REUNIONS

Le PV N°5 de la réunion du 3 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

2. INFORMATION DE L'ANIMATRICE

- Le Président du BELFA, Monsieur Claude DELFORGE a tenu à se présenter auprès de la CFDN lors de sa réunion pour témoigner de l'intérêt qu'il porte à la Commission dans son activité de gestion et de valorisation du rôle du délégué qu'il estime nécessaire. Il a assuré la Commission de son soutien dans le développement et la reconnaissance de la mission du délégué puisque le délégué est un acteur incontournable lors d'une rencontre.
- Le directeur des compétitions nationales, Monsieur Christophe DOUVROY ainsi que Monsieur Romuald NGUYEN sont venus exposer le cadre officiel et le cheminement qui ont abouti au défraiement des délégués tel que nous le connaissons désormais. La CFDN les a chaleureusement remerciés au nom de tous les délégués nationaux pour ces avancées notables et souhaitées.
- Madame Yveline LALLIER s'est rapprochée de tous les délégués actuellement en année sabbatique (tous motifs confondus). Le but de cet appel est de prendre des nouvelles des uns et des autres mais aussi de connaître leur désidérata de reprise d'activité ou non pour la saison prochaine. Leur position devra être exprimée par mail à l'adresse : delegues-fff@fff.fr avant le 30 mai 2025.
- En raison de fortes cohues survenues lors du tour précédent de Coupe de France et dans un souci d'apaisement et de temporisation de mouvements de foules en particulier dans la zone « vestiaires » et « bord terrain », la Direction de la Fédération a sollicité la DCN et la CFDN pour renforcer leur dispositif et prévenir toute perturbation à l'issue des matchs. Ainsi la CFDN a désigné

sur chaque rencontre de Coupe de France des 8èmes de Finale un troisième délégué dévolu entièrement à cette mission. Ces désignations supplémentaires seront renouvelées si et seulement si, elles sont souhaitées par la Direction Générale de la Fédération.

- Le projet de règlement intérieur de la CFDN est abouti après plusieurs séances de travail avec le service juridique de l'instance. La commission lors de sa dernière réunion l'a adopté et ce document sera proposé au BELFA pour validation. Son application est prévue dès la saison 2025-2026.

3. CANDIDATURES LFP

Une réunion entre les deux commissions (CFDN et ComDel) est envisagée fin mars afin d'établir le nombre et le profil des candidats à proposer.

Il est d'ores et déjà acté que le process de recrutement des candidats sera identique à celui de l'an passé. Une pré-sélection se fera d'abord sur dossier puis viendront pour les postulants retenus lors de cette première étape, des tests et entretiens au siège de la LFP.

4. POINT SUR LES EVALUATIONS DE RAPPORT

La lecture des rapports se poursuit. Le pôle « Evaluation Rapports » constate dans l'ensemble une rédaction et présentation satisfaisante. Quelques rapports doivent être retravaillés sur des éléments tels que la présentation, la structuration et le complément d'informations. Le pôle « Evaluation rapports » vous rappelle que le mémento du délégué est à votre disposition sur la plateforme et que c'est une très bonne base de travail pour ce genre d'exercice.

5. POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

A ce jour, 111 accompagnements ont été effectués.

Ont été vus :

- 27 délégués A
- 17 délégués A'
- 54 délégués B
- 13 stagiaires

6. INDISPONIBILITES

- **Point sur les indisponibilités :**

La CFDN est attentive au nombre d'indisponibilités.

Ainsi, la CFDN rappelle que le seuil d'indisponibilités a été relevé à 8, et constate que certains délégués ont déjà posé à fin janvier leurs 8 absences voire davantage pour un nombre de délégués.

- **Saisie des indisponibilités en ligne :**

Il est indispensable lorsque vous déposez une indisponibilité de saisir avec précision le motif de votre absence selon les propositions qui vous sont soumises. (Congés, convenance personnelle, arrêt, etc.)

La CFDN sensibilise les délégués sur les années sabbatiques. Une année sabbatique s'entend et court sur une saison pleine et non sur une moitié de saison.

Celle-ci doit être déclarée avant le 31 mai de l'année N pour la saison N+1.

Dans le cas où une année sabbatique n'est pas prévisible, un délai de 8 semaines doit être néanmoins respecté entre le moment où le souhait est émis et le début du congé sabbatique.

Cela permet entre autres à la CFDN de prévoir son effectif au plus proche des besoins et de faciliter le travail du pôle désignation. Ainsi, la commission peut davantage équilibrer ses ressources et permettre à chaque délégué de répondre à des obligations personnelles.

7. REUNION DES ACCOMPAGNEURS ET MANAGERS

La CFDN s'est entourée des accompagnateurs et managers pour faire un bilan à mi-saison et recueillir leurs expériences sur la mise en place effective des grilles d'évaluations et de leur application concrète.

- Ce premier constat révèle que la relation entre le délégué et l'accompagnateur est préservée.
- L'ensemble des participants à la réunion est satisfait quant à la richesse, au réalisme et à la fonctionnalité des grilles d'évaluation qui sont faciles à mettre en œuvre quelle que soit la catégorie du délégué.
- La restitution du délégué accompagnateur faite via cet outil, est conforme et même fidèle à son appréciation et à ce qu'il a pu observer lors de la rencontre. Aussi, la performance du délégué observé et ses aptitudes peuvent être grâce à cette grille, valorisées et mis en exergue.
- L'envoi de la fiche évaluation à l'issue de la délégation est très apprécié par les délégués

De l'avis général, les prestations sont globalement de qualité et prometteuses. Les délégués les plus jeunes dans la fonction sont réceptifs, sérieux et appliqués.

Il subsiste chez quelques délégués des lacunes ou encore quelques autres pourraient avoir des attitudes et réaliser des missions variables selon qu'ils soient accompagnés ou non.

Du point de vue des managers, les retours sur les accompagnements sont positifs.

Les contacts sont assez disparates selon les individus. Certains sont avides de conseils, appellent régulièrement ou avant une délégation. Quelques délégués restent discrets, n'osent peut-être pas faire la démarche de téléphoner et ont donc peu de contact avec leur manager.

La CFDN rappelle et préconise vivement aux délégués de prendre attache directement avec leur manager pour toute information ou questions plutôt que de s'adresser à un collègue qui peut ne pas avoir de réponse ou communiquer un renseignement obsolète et erroné.

La CFDN a également invité les accompagnateurs et managers à collaborer avec la Commission pour la préparation des séminaires de rentrée et ainsi répondre au plus près des questions et attentes des délégués. Certaines lacunes ont été identifiées. La Commission souhaite combler ce vide pour de meilleures délégations. Cela ne peut qu'être enrichissant pour tous les acteurs et permettre aux délégués d'appréhender leurs désignations dans des conditions favorables même dans un contexte difficile.

8. REUNIONS

Le planning des prochaines réunions a été arrêté comme suit :

- Lundi 3 mars 2025
- Fin mars (réunion conjointe avec la ComDel) – date à confirmer
- Mardi 1^{er} avril 2025